

Règlement

Article 1 – Le terrain – matériel

Les matchs se jouent sur 1/2 terrain, un seul panier.
La ligne des lancer francs se situe à 5m80, la ligne à 2 points à 6m25
Le ballon de basket officiel est de taille 6 pour toutes les catégories.

Article 2 – Les équipes

Les équipes sont composées de 3 joueurs et un remplaçant.

Article 3 – Arbitrage

Lors des étapes, gestion de l'arbitrage par un superviseur.
Lors du tournoi final, arbitrage des rencontres par un officiel.

Article 4 – Début de la rencontre

L'échauffement des équipes se fait en simultané sur le même panier.
Un tirage au sort est effectué avant chaque rencontre (pile ou face).
L'équipe vainqueur du tirage au sort peut choisir entre la possession du ballon en début de rencontre ou au début de l'éventuelle prolongation.
Le match est lancé par un check-ball (échange de balle entre un défenseur et un attaquant au-delà de la ligne à 6m25).

Article 5 – Comptage des points

Les paniers valent 2 points à l'intérieur de l'arc de cercle à 6m25 et 3 points à l'extérieur.

Article 6 – Temps de jeu

Le match se joue en 10 minutes avec décompte de temps ou 21 points si l'une des deux équipes atteint ce score avant la fin du temps réglementaire.
Pas d'arrêt du chrono.
En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, après une pause d'une minute, les deux équipes jouent une prolongation. La première équipe qui marque 2 points remporte la partie.

Une équipe sera considérée forfait si :

- Elle quitte le terrain avant la fin du match ou si tous les joueurs sont blessés et / ou disqualifiés (dans ce cas l'équipe vainqueur peut choisir de conserver le score ou de gagner par forfait, uniquement si le score de l'équipe vaincue est de zéro).

Une équipe qui fausserait la compétition sera disqualifiée.

Article 7 – Faute

Chaque faute sera sanctionnée par 1 point pour l'équipe adverse. Si la faute est commise sur un tir marqué, le panier sera accordé et 1 point supplémentaire sera attribué.

Article 8 : Précisions

Le temps de possession de balle en attaque est de 12 secondes.
Note : si un terrain n'est pas équipé de chronomètre, l'arbitre de la rencontre compte le temps, il annonce quand le décompte arrive à 5 secondes.
Le refus de jouer (pas d'action vers le panier) est une violation.

Article 9 – Le jeu

Sur panier marqué, la remise en jeu se fait dans le rond central.

Les défenseurs ne sont pas autorisés à défendre sur le porteur de balle à l'intérieur du rond central.

Sur une tentative de tir raté :

- rebond offensif : le jeu continu normalement.
- rebond défensif ou interception: la balle doit sortir au-delà de la ligne des 6m25 (en passe ou en dribble).

Sur interception, le joueur peut tirer, ou jouer normalement sans ressortir la balle au delà de la ligne à 6m25.

Après chaque situation de ballon mort, (sortie de balle, faute, marcher...) la remise en jeu se fait à l'extérieur de la ligne des 6m25 face au panier par un check-ball.

Un joueur est considéré à l'extérieur de la ligne de 6m25, quand il a les deux pieds à l'extérieur de cette ligne.

Sur une situation d'entre deux, la balle est à la défense. Reprise du jeu par un check-ball au-delà des 6m25.

Article 10 : Remplacement

Les remplacements se font en attaque près de la ligne médiane.

Le remplaçant rentre sur le terrain après que son coéquipier en soit sorti. Lors du remplacement il y a un contact physique entre les deux joueurs (se taper dans la main).

Il n'y a pas d'intervention des officiels et/ou des superviseurs pour les remplacements.

Article 11 : Temps mort

Pas de temps mort sur les étapes qualificatives.

Possibilité de prendre 1 temps mort lors de la phase finale sur ballon mort.

Article 12 : Disqualification

Tout comportement anti sportif, les violences (verbales ou physiques), la passivité des co-équipiers en cas de comportement anti sportif de l'un d'eux, les interventions litigieuses sur le résultat d'une rencontre entraîneront la disqualification du ou des joueurs par les arbitres ou l'organisateur.

Article 13 : Classement des poules

Chaque victoire rapporte 2 points, une défaite 1 point. En cas d'égalité à la fin des poules, le point avérage est calculé sur l'ensemble des rencontres.

Des brassages entre les poules seront effectués pour établir le classement de l'étape.

Article 14 : Classement de l'étape et qualification pour le tournoi final

L'équipe classée première sera directement qualifiée pour le tournoi final du 28 juin. Les équipes classées de 2 à 8, obtiendront des points comme suis :

- 2^{ème} = 15 points
- 3^{ème} = 13 points
- 4^{ème} = 11 points
- 5^{ème} = 9 points
- 6^{ème} = 7 points
- 7^{ème} = 5 points
- 8^{ème} = 3 points

Au total, 8 équipes seront qualifiées pour le tournoi final.

